

## Métadonnée

Titre du jeu des données	Inventaire cantonal des objets que l'Etat entend mettre sous protection (ICOP)
Description du contenu des données	- Les périmètres mentionnés sont ceux de l'inventaire des biotopes, objets géologiques et sites naturels d'importance régionale que l'Etat entend mettre sous protection en application de l'article 23 la loi cantonale sur la protection de la nature (LCPN, RSN 461.10 du 22 juin 1994). Cet inventaire est intégré au plan directeur cantonal prévu par la loi cantonale sur l'aménagement du territoire en application de l'art. 23 al. 4 de la LCPN. Il est donc contraignant pour les collectivités publiques.
Échelle de la source	Précision du cadastre
Nom du service compétent	Service de la faune, des forêts et de la nature, section nature
Interlocuteur pour les données	Philippe Jacot-Descombes
Téléphone de l'interlocuteur	+41 32 889 67 61
Adresse email	<a href="mailto:SFFN@ne.ch">SFFN@ne.ch</a>
Lien Geocat.ch	-
Légende	 Inventaire cantonal des biotopes, objets géologiques et sites naturels d'importance régionale à protéger (ICOP)